

Avis public



PROMULGATION **PROJET PARTICULIER PP-106**

AVIS est par les présentes donné que la résolution approuvant le projet particulier PP-106 ci-après décrit a été adoptée par le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, à sa séance ordinaire du 3 décembre 2018, est réputée conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement et aux dispositions du document complémentaire de l'agglomération de Montréal et est entrée en vigueur le 14 janvier 2019 conformément à la loi.

RÉSOLUTION CA18 170345: approuvant le projet particulier PP-106 visant à permettre la démolition d'un bâtiment commercial vacant et la construction d'un bâtiment résidentiel de 6 étages comportant 86 logements, aux 2845-2875, chemin Bates, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (RCA02 17017)

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce situé au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée.

FAIT à Montréal, ce 23 janvier 2019.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves